

Rentrée syndicale au Sena Sur fond d'appel au dialogue social

F.S.L.
Libreville/Gabon

LES membres du Syndicat de l'éducation nationale (Sena) ont renoué, en milieu de semaine écoulée, avec leurs activités à l'occasion de la cérémonie consacrant leur rentrée syndicale pour l'exercice 2015-2016. L'année écoulée ayant été particulièrement ardue pour les travailleurs en général, et les enseignants en particulier, le secrétaire général du Sena, Fridolin Mve Messa, en a profité pour dire que la structure syndicale « travaille pour une institutionnalisation du dialogue social dans notre pays (...). Au moment où notre pays est, une fois de plus, touché par la mauvaise conjoncture économique internationale, nous



Les membres du bureau du Sena, dont le secrétaire général, Fridolin Mve Messa (face aux micros) lors de leur rentrée syndicale.

réitérons que seul le dialogue social peut nous permettre d'avancer ensemble, de satisfaire les revendications légitimes des travailleurs et nous mener vers le progrès socio-économique (...). L'adhésion au dialogue social nous amène à souligner que la lutte syndicale n'est pas une lutte politique, car le syndicalisme appelle nécessairement à la négociation, à la concertation

et à la communication, tel que précise la devise de notre syndicat, à savoir revendiquer-proposer-négocier-agir», a-t-il indiqué. C'est sans doute, selon lui, ce qui explique le fait que le Sena ait opté pour la négociation avec le gouvernement lors des travaux ayant abouti, tout récemment, à la mise en place du nouveau système de rémunération, avec pour

conséquence positive, la valorisation de la pension retraite et la mensualisation de la Prime d'incitation à la fonction enseignante (Pife). Bien que beaucoup reste encore à faire, certains dossiers connaissent aujourd'hui des dénouements heureux, à l'exemple de la situation administrative et financière des enseignants du pré-primaire et ceux en recrutement di-

rect. Par ailleurs, a annoncé Fridolin Mve Messa, le gouvernement est sur un certain nombre de préoccupations, notamment la mise à jour de la carte scolaire et la construction de nouveaux établissements sur toute l'étendue du territoire national, la régularisation des situations administratives restées pendantes lors des

négociations de l'année écoulée, le paiement de la PIP (Prime d'incitation à la performance) du 2e trimestre 2015 et les omissions de la Pife. « Toutes choses qui amènent le Sena à redouter une année scolaire en dents de scie en cas de non-résolution, et la mise à mal de tant d'avancées déjà enregistrées. »



L'assistance constituée des membres du Sena et des hommes des médias.

Soutien à l'éducation/ Installation d'une salle multimédia Don d'ordinateurs au Lycée d'application Nelson Mandela

R.H.A
Libreville/ Gabon

L'ASSOCIATION Basket Academy Club (BAC) a fait un don de 25 ordinateurs, une fourniture internet offerte en amont par l'Agence nationale des infrastructures numériques et de fréquences (Aninf), un smartboard et des tableaux au Lycée d'application Nelson Mandela. La cérémonie, qui a eu lieu vendredi dernier dans l'enceinte dudit établissement, s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique, Michel Kiki Mbou, du président du Conseil national de la jeunesse, Andy Roland Nziengui Nziengui, de nombreux élèves et du corps enseignant. L'action, qui s'inscrit dans le programme dénommé "Bacroom youth" vise le renforcement et l'amélioration du rendement scolaire des apprenants. En effet, selon Willy Asseko, président de la BAC, le programme Bacroom vise



Willy Asseko, président de la Bac, entend réhabiliter et installer des plateaux sportifs

particulièrement à « accompagner les élèves et les enseignants dans l'intégration des nouvelles technologies pour l'éducation, via un catalogue enrichi de formations. » Autrement dit, son association est une « plate forme » portée sur les fonds baptismaux pour « éduquer et sensibiliser les apprenants sur diverses questions. » Cette structure associative entend, ainsi, encadrer les élèves des lycées et collèges sur sujets variés comme : le suivi scolaire, la perfectionnement en anglais, la bureautique, les nouvelles technologies, l'orientation professionnelle, l'initiation

à l'entrepreneuriat et la sensibilisation sur les Maladies sexuellement transmissibles (MST). L'encadrement commencera par Libreville, avant de s'étendre à l'intérieur du pays. Par ailleurs, cette association a aussi pour mission la promotion de l'éducation par le sport, le développement des infrastructures sportives, des structures socio-éducatives et des activités sportives, afin d'inculquer la culture du sport aux élèves dès l'adolescence. Notons que le projet concernant la modernisation d'une salle de classe a

pour mission principale la formation de 150 enseignants et de 500 élèves par an, avec l'appui de certaines organisations, qui sont des partenaires économiques.

Représentant le ministre de tutelle, Michel Kiki Mbou a salué l'initiative de l'association donatrice dont les membres sont, pour la plupart, des anciens élèves du

Lycée d'application Nelson Mandela, qui ont tenu, par ce geste, à offrir à leurs cadets ce qu'ils avaient de mieux pour les aider à parfaire leur parcours scolaire.

AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

APPEL A CANDIDATURE AU POSTE DE MEMBRE DE LA CVC DE L'ASECNA

L'ASECNA, établissement public panafricain regroupant 17 états africains et la France, chargé d'assurer les services de la navigation aérienne dans l'espace aérien au-dessus de ce vaste territoire, recherche pour ses besoins, des personnels pour constituer sa commission de vérification des comptes (CVC).

La CVC est un organe du conseil d'administration composé de trois (3) membres nommés pour un mandat de trois ans renouvelable une fois.

La CVC a pour mission la vérification des comptes de l'exercice en vue de leur approbation par le conseil d'administration.

Les critères pour être désigné membre de la CVC sont les suivants :

- Etre ressortissant de l'un des états membres de l'ASECNA ;
- Etre âgé au minimum de 40 ans au 1er janvier 2016 ;
- Avoir un diplôme d'enseignement supérieur dans un domaine financier, comptable, économique, commercial ;
- Avoir une formation en matière de comptabilité publique ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix années dans le domaine financier et comptable, avec de solides références en matière de contrôle des comptes publics ;
- Une expérience d'expert-comptable serait un atout indéniable ;
- Une expérience en tant que membre d'une juridiction financière serait appréciée.

Le poste n'est pas un poste d'agent permanent de l'ASECNA ; il s'agit d'un mandat rétribué par une indemnité annuelle forfaitaire allouée par le conseil d'administration. Une disponibilité effective des membres de la CVC est requise aux mois de mai et juin afin de permettre l'approbation des comptes de l'ASECNA par son conseil d'administration se réunissant en juillet.

Le dossier doit comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV ;
- Une copie des diplômes ;
- Une copie des attestations ;

Les dossiers de candidature sont à adresser à M. le Président du conseil d'administration de l'ASECNA et à déposer au **plus tard le 16 novembre à 13h00**, à la direction générale de l'ANAC qui transmettra.

Toute information complémentaire au 03.41.39.22 et 03.41.39.19



Une assistance composée de quelques élèves, de l'administration et des différents partenaires